



Syndicat C.G.T. des ANIMATEURS de la VILLE DE PARIS  
et des ADMINISTRATIONS ANNEXES

**ANIMATEURS(TRICES), TITULAIRES,  
CONTRACTUEL(LE)S, VACATAIRES**

# **Tous en Grève**

## **le MERCREDI 26 NOVEMBRE 2008**

### **RASSEMBLEMENT sur la**

### **Place de l'Hôtel de Ville à 11 h 00**

Les Syndicats CGT Animation, UNSA Animation et FO vous appellent à faire grève et se rassembler à l'Hôtel de Ville le mercredi 26 novembre 2008 (ce mouvement concerne l'ensemble des personnels de la DASCO).

Notre objectif commun ?

**Obtenir 100 €uros d'augmentation mensuelle (IAT2).**

Spécifiquement, l'animation fait partie des métiers les moins bien rémunérés de la Ville de Paris.

Exemples de moyennes annuelles de primes à catégorie égale :

- ⇒ Administratifs : 2 764 €uros annuels
- ⇒ Animateurs : 1 344 €uros annuels

**Le déficit de pouvoir d'achat est énorme !**

Nous voulons obtenir des niveaux de salaire identique à ceux de nos collègues de catégorie C à la Ville de Paris.

**Nous avons d'autres revendications :**

- L'extension de la catégorie B (il nous faut une évolution de carrière dans l'animation),
- L'augmentation des emplois contractuels (il faut donner des perspectives professionnelles aux vacataires).
- L'octroi de l'IAT1 aux animateurs contractuels.
- Le retrait de la note de service portant sur la restriction des congés pour les animateurs.
- La gratuité des repas les mercredis, les petites vacances et l'été.
- La reconnaissance des spécialités.

Syndicat C.G.T. des ANIMATEURS de la VILLE DE PARIS et des ADMINSTRATIONS ANNEXES

3 rue du Château d'Eau - ☎ 01.44.52.77.05 - 01.42.76.40.87 - FAX 01.44.52.77.29

✉ [syndicat.cgt-animateurs@paris.fr](mailto:syndicat.cgt-animateurs@paris.fr) - Site Internet : <http://animateurs-cgt.org>

La CGT animation pense qu'il faudra aussi porter le fer sur les conditions de travail pour obtenir :

- Une baisse des normes d'encadrement le soir : 1 animateur pour 25 enfants, C'EST TROP !
- Des pré-inscriptions obligatoires pour la campagne d'été 2009. Nous ne pouvons assurer correctement des missions de service public dans l'animation sans connaître à l'avance le nombre d'enfants à accueillir.

NOS SYNDICATS REAFFIRMENT LEUR OPPOSITION  
à L'APPLICATION du SERVICE MINIMUM d'ACCUEIL (SMA)

TOUS EN GREVE LE  
**MERCREDI 26 NOVEMBRE 2008**

L'ANIMATION EST NOTRE METIER

Pour nous joindre au local :

01.42.76.40.87 (répondeur)

Permanence tous les mardis :

au 4 rue Lobau  
Salle 114 - esc.B  
Métro : Hôtel de Ville

Site Internet : [www.animateurs-cgt.org](http://www.animateurs-cgt.org)

### ***Bulletin d'Adhésion***

Nom.....Prénom.....

Ecole ou CAS .....Grade.....

Adresse personnelle.....

.....Téléphone : .....

**A remettre à un délégué de votre connaissance ou à renvoyer à l'Union Syndicale CGT des Services Publics Parisiens ☐ 3 Rue du Château d'Eau, Paris 10<sup>ème</sup> - ☎01.44.52.77.05. - ☎ : 01.44.52.77.29**

*Fait à Paris le 19 novembre 2008*